



Yvelines: OPEN-SPACE A VENDRE, 21 CHAISES.



21 chaises, ce sont deux ou trois trésoreries de proximité, ou un SIP entier, ou un gros SIE, ou 2 ou 3 brigades. La direction a beau faire du saupoudrage sur l'ensemble des services, il n'en reste pas moins qu'ici et là des plateaux entiers se libèrent... En 2017, ce sont encore 1 815 emplois qui sont supprimés à la DGFIP (annonce faite lors du dernier CTR), dont 21 à la DDFIP des Yvelines. La diminution des moyens humains amène l'Administration à rechercher des gains de productivité en procédant à d'incessantes réformes, inadaptées, qui ne font que dégrader de plus en plus les conditions de vie au travail.

Page 1: Yvelines:open space à vendre, 21 chaises.

Page 2: CTL du 24 janvier 2017: les emplois.

Page 4: Compte rendu du CTL du 19 janvier 2017

Page 6: Les Infos des représentants Solidaires Finances au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)

Page 8: Le 8 mars : journée internationale du droit des femmes - Billet d'humeur - Composition du bureau de la section.

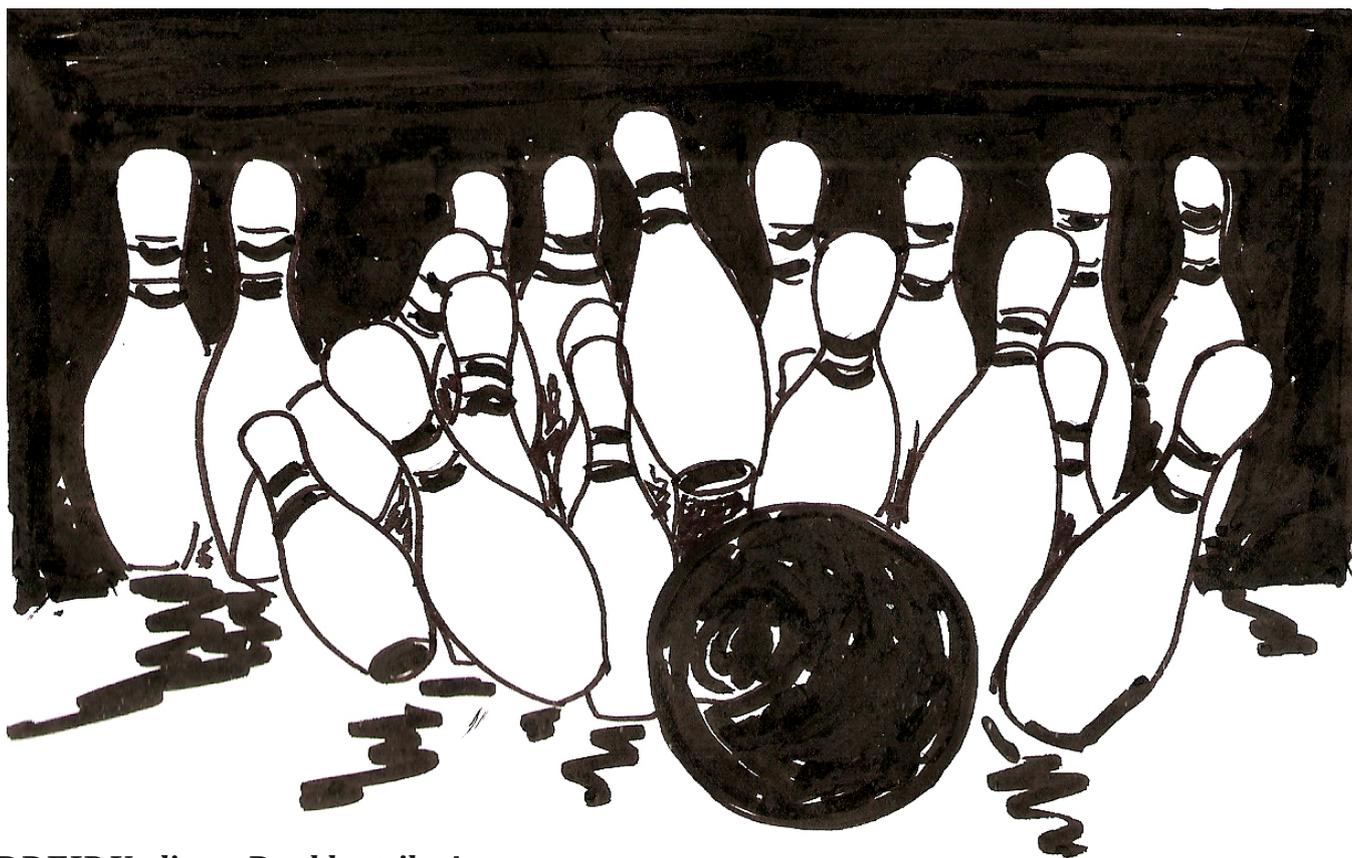
Comité technique Local du 24 janvier 2017: les emplois.

Solidaires finances publiques 78 a décidé dans le cadre des directives nationales, de boycotter en intersyndicale la 1^{ère} convocation du CTL-Emplois, mais de se rendre à la 2^{ème} convocation pour demander des comptes au directeur. Voici donc la déclaration liminaire que nous avons lue: "Nous avons accepté de dialoguer avec vous aujourd'hui, non parce que nous avons une chance de vous comprendre, mais pour faire entendre la voix des petites mains.

Comment, et la DG et vous même, pouvez vous justifier qu'on supprime encore des emplois à la DGFIP, comment avez vous pu trouver des services ou les supprimer?

Partout les inquiétudes structurent le quotidien, 1000 questions se posent ?

Qui va partir à la retraite? Qui ne sera pas remplacé? Qui est ou sera malade?



DDFIP Yvelines: Double strike !

Comme disait Coluche "c'est pas plus mal que si c'était pire":

- certes, le sort des Yvelines n'est pas absolument catastrophique , mais nous savons que c'est au détriment des autres départements, dont nous sommes Solidaires.

- certes, il y a eu moins de suppressions de postes que prévu pour faire face au prélèvement à la source. Qui peut croire sérieusement que quelques postes non supprimés permettront de faire face à cette révolution et aux demandes des usagers que vont susciter sa mise en place?

Ces nouvelles suppressions nous renvoient aux conditions de travail des agents.

Pouvez-vous imaginer à quel point les bouleversements incessants, les restructurations à marche forcée altèrent le quotidien au travail et la santé des agents.

De plus, nous en avons déjà fait état ici, les relations se tendent entre les collègues et leur chef de service, l'incompréhension et la défiance sont trop souvent la règle.

Jour après jour les représentants du personnel vivent cette situation totalement dégradée qui les oblige à

jouer le rôle de conseil mais aussi de confident, de psychologue, de médiateur etc.

Personne n'a la capacité d'absorber ce que vous appelez des "efforts".

L'effort est ponctuel et suivi d'effets.

Ce que vous attendez des collègues est plutôt le sacrifice de leur expérience, de leur autonomie, de leur conscience professionnelle. Il se trouve que ce n'est ni simple ni valorisant.

Une fois de plus Solidaires Finances Publiques tire la sonnette d'alarme: il est grand temps de mettre fin à cette politique de démantèlement de la DGFIP.

La DGFIP portera une lourde responsabilité en terme de participation active à la destruction du service public, la DGFIP employeur porte une lourde responsabilité en terme de mise en danger de la santé de ses agents."



Réponses du directeur : c'est le Parlement qui décide du budget alloué en matière d'emplois et c'est le rôle de notre direction générale d'objectiver les suppressions d'emplois. Le directeur considère que cet exercice imposé se passe toujours mal mais que son travail consiste à minimiser au maximum l'impact de ces suppressions. Une partie des suppressions est imposée par un fléchage de la Centrale, qui détermine quelles missions seront sacrifiées. Quant au reste, 2 réunions au mois de décembre avec les chefs de service, doivent fixer les critères des suppressions de poste. La méthode proprement dite qui tiendrait compte des charges, de la pondération de celles-ci selon des critères non communicables (même aux chefs de services participants) ressemble en raison de son opacité à une potion amère de la fée Carabosse.

Bon à force d'insister, on a appris qu'on ne peut plus rien supprimer dans les services de direction de la filière GP, la dépense et les rémunérations sont à l'os. Donc seule solution pour arriver aux objectifs de suppressions fixés : les postes de Trappes, St germain-poissy CH, Epône, Triel sur Seine !!! Lors de nos tournées de sites, la situation "extraordinaire" de ces postes qui sont choisis par l'administration ne nous a pas sauté aux yeux.

Suite de la méthode : faire une ponction proportionnelle entre la filière gestion publique et la filière fiscale pour que les équilibres de la douleur soient respectés !

Dans la filière fiscale, le tour de passe-passe consiste à supprimer des emplois dans les SIP et les SIE et de compenser par la création de 8 emplois EDR (Equipe de renfort) dédiés « PAS » (Prélèvement à la source). Au PCE (Pôle Contrôle Expertise) c'est parce qu'on a moins de brigades, donc moins de dossiers de vérifs à trouver !

La direction estime que dans les SPF il est prématuré de supprimer des postes, sans doute faut-il attendre les futures fusions de 2018 ?

Là où il y a eu des fusions, on ne peut pas dans l'immédiat leur supprimer des postes. Un petit temps de respiration est gracieusement accordé.

Le directeur nous précise qu'en raison du nombre très élevé de nouveaux arrivants chaque année dans notre direction, nous avons une moindre quantité de suppressions qui, sans ce correctif (prime aux entrants) aurait été de 45 et non de 21 !

Et qu'au final, si c'est compliqué dans les services, ce n'est pas du aux suppressions de postes qui ne sont que de 21 en septembre 2017. Les difficultés viendraient en réalité, des vacances de postes qui sont de 130 dans notre département !

Donc remercions les nouveaux qui arrivent chaque année, parce que c'est à ce sang neuf, que nous devons de garder le plus d'emplois possible.

Solidaires a bien entendu voté contre les suppressions d'emplois, parce que, partout, nous voyons des collègues qui n'en peuvent plus et, parce que nous voulons que, face à chaque mission, soit mis un agent pour les assurer. C'est notre vision du service public, c'est aussi la vôtre et c'est ce que nous sommes venus dire au directeur de la DDFIP 78.

Compte Rendu du Comité Technique local (CTL) du 19 janvier 2017

Le point central de ce 1^{er} CTL de l'année 2017 a porté sur **la création des pôles d'évaluation domaniale**. L'objectif selon l'administration est de garantir la pérennité des missions domaniales au sein de Bercy. Il va sans dire que l'analyse syndicale en la matière est toute à l'opposé de ce point de vue. S'agissant de la restructuration de France Domaine et l'installation du Pôle d'Evaluation Départementale (P.E.D), Solidaires Finances Publiques maintient son opposition à cette nouvelle réforme précipitée et concertée, qui est un recul du service public d'une part et, qui conduit d'autre part, à des affectations au « profil », méthode archaïque qui a fait la preuve de son échec chronique, porteuse d'arbitraire, d'injustices et de dérives. Solidaires n'a pas manqué de relever le recul de cette mission de service public par la modification des seuils d'intervention et par la limitation des saisines officieuses à 2 par an qui impactera surtout les petites communes. Solidaires finances Publiques 78 a voté contre cette réforme.



Le PAS (Prélèvement à la source) a donné lieu à une information tournant surtout autour des formations prévues pour environ 450 agents. Cette formation est assurée par 3 formateurs supra-départementaux qui formeront les 8 binômes de formateurs. Un référent PAS a été désigné par le directeur, il sera le coordonnateur des 8 collègues EDR spécialisés en matière de prélèvements à la source, qui appuieront les services de bases (SIP, SIE et Trésoreries). La direction organisera des réunions d'information, pour les agents concernés par le PAS, avant les sessions de formations qui seront partiellement délocalisées dans les CFP éloignés. Solidaires a relevé une volonté de rassurer les agents concernés mais, aussi

beaucoup d'incertitudes qui doivent encore être levées par la Direction Générale. Solidaires a dénoncé cette commande politique précipitée, qui n'est pas assez préparée et qui non seulement n'a pas arrêté l'hémorragie des suppressions d'emplois mais qui aurait nécessité une vraie réflexion, accompagnée d'une réforme fiscale en profondeur valorisant les métiers de la DGFIP.

Le bilan des comptes de gestion sur chiffre de l'exercice 2015 s'est amélioré par rapport à 2014 en matière de reddition des comptes au 15 mars, avec un taux de 91,8 % contre 85,52% en 2014. En ce qui concerne la dématérialisation du compte de gestion sur chiffre 691 budgets ont adhéré, soit 55,10% contre 43,9% en 2014, malgré le léger retrait lié à la certification en cours des 3 gros établissements hospitaliers du département. Des difficultés ont été mentionnées en matière de production de comptes de gestion sur pièces, liées au transfert d'archives aux juridictions financières. Néanmoins il a été noté une situation plus favorable en 2015 par rapport à l'année précédente (2014 : 119 structures ont produits 406 cartons alors qu'en 2015, 93 structures ont produit 343 cartons). Cette diminution significative des tâches de collecte et de manutention est due aux progrès de la dématérialisation des comptes de gestion grâce à la mise en place du PES v2. Au 15 janvier 2017 : 219 collectivités sont passées au PES V2 avec dématérialisation des pièces justificatives dont 134 sont en « full démat » avec signature. Il est à noter que ce sont les petites collectivités qui sont les plus avancées en matière de dématérialisation.

Création d'un référent radicalisation au sein de la DDFIP des Yvelines, application locale d'une directive gouvernementale du 23 avril 2014, déclinée dans l'ensemble des administrations. L'objectif de cette mesure est de définir un interlocuteur pour des services préfectoraux et de

l'autorité judiciaire . Il a aussi pour mission de diffuser le guide interministériel de prévention de la radicalisation au sein de la DDFIP 78. Solidaires dans sa déclaration liminaire a donné son point de vue sur cette question très sensible, la voici : « Enfin, des phénomènes de radicalisation peuvent survenir au sein de notre administration, il est essentiel de garantir à la fois la sécurité des agents et les libertés de chacun. Les attaques terroristes qui ont frappé à travers le monde et qui ont durement touché notre pays, ne trouvent pas la réponse dans la prolongation indéfinie de l'état d'urgence. Cet état d'urgence qui a surtout permis de limiter le droit d'expression des militants syndicaux durement réprimés par les tribunaux de notre pays. Il ne faut pas se tromper de réponse à ces actions violentes, il faut éviter le piège de la montée des extrêmes en réponse à d'autres extrêmes. Solidaires finances publiques réaffirme son attachement aux fondements de la République. Ce n'est qu'à travers l'éducation, que les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, seront le socle du vivre ensemble »

Le dispositif expérimental d'entraide entre le SPF de Mantes et celui de Rambouillet s'inscrit dans une expérience nationale portant sur 26 départements. Solidaires Finances Publiques a dénoncé cette "entraide" indigne qui ne résoudra aucun problème, un honteux cheval de Troie qui annonce de sombres desseins sur nos règles de gestion. Plutôt que donner les



moyens adéquats aux agents qui remplissent la mission, des sparadraps sont collés sur des jambes de bois.

Que valent désormais les affectations prononcées en C.A.P.L. si au gré des besoins ou des considérations relationnelles les agents deviennent interchangeable ? En mettant en avant "la dégradation des délais de mise à jour du fichier immobilier" et les évolutions informatiques, la Direction, par ce dispositif "d'entraide", ouvre grandes les portes vers la remise en cause de nos règles de gestion. N'est-il pas scandaleux d'appeler les collègues à la "solidarité" et à l'"entraide", sous-entendant ainsi qu'ils en manquent. Les agents ne sont aucunement responsables de la pénurie voulue d'effectif, qui crée les dysfonctionnements constatés. Qui peut réellement croire que la répartition de la pénurie projetée permettra de mener à bien la tenue du fichier immobilier et améliorera les conditions de travail ? Cette gestion des sous-effectifs ne saurait être une réponse, elle n'aboutira qu'à répartir la charge de travail et donc à couler les services qui ont encore aujourd'hui, et à quel prix, la tête hors de l'eau. Comment croire sérieusement que ces fusions déguisées résoudront le manque criant d'effectif dans ces services ? Par ailleurs, quelles seront les conséquences de cette "entraide" banalisée sur les mutations, les évaluations et les objectifs ? Les réponses à nos questions sont restées en suspens, néanmoins nous avons compris que dans un futur proche, cela permettra des fusions et des suppressions de SPF sur tout le territoire national dont les Yvelines .

Le directeur a donné des pistes quant aux réformes à venir en 2018 en matière d'adaptation du réseau : il s'agira de continuer les fusion de SIE sur une même résidence, de créer un service départemental d'enregistrement (SDE), le lieu n'est pas encore défini (Mantes ? St Germain ? Versailles ?), de fusionner 2 SPF sur Versailles, de supprimer la RF de Poissy et, de fermer 1 ou 2 trésoreries. Ces projets sont soumis à validation de la DG et du ministre à l'horizon de juillet 2017.

Les Infos des représentants Solidaires Finances au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)



Le dernier trimestre de l'année 2016 n'aura pas vu moins de 3 CHSCT. Vous seront présentées ici les lignes les plus marquantes, sachant qu'entre autres sujets obligatoires, le CHSCT du 23/09/2016 a diligenté une enquête, que ses membres ont participé à des visites préalables de chantier, à la visite du bureau de Douanes de Chilly Mazarin, et à un groupe de travail relatif à des choix de marchés publics en ce qui concerne les travaux d'insonorisation et d'éclairage. Nous espérons que vous nous pardonneriez notre silence des derniers mois, mais vraiment l'action syndicale c'est comme certaines frites, quelquefois c'est ceux qui en parlent le moins qui en mangent le plus !

CHSCT du 19 octobre 2016

Parmi les sujets abordés, concernant la DDFIP des Yvelines :

- la fusion des SIP de Poissy et Poissy-Nord,
- la fusion des SIE de St Germain en Laye Est et de St Germain en Laye Sud,
- le déploiement de l'applicatif MEMO dans les services en charge du contrôle fiscal externe à compter du 1/01/2017
- Présentation de la Trésorerie de Bonnières réhabilitée

Les deux premiers sujets qui posent entre autres éléments des méthodes de travail reposant sur des systématisations, font la part large aux risques psycho-sociaux. Contraint par l'architecture des bâtiments, les présentations oscillent entre décroissements et cloisonnements, quelquefois selon l'idée de quelques uns sans aucune considération du travail de réflexion du CHSCT et des difficultés ayant pu survenir sur d'autres sites. Mais bon, on a compris depuis belle lurette qu'on était somme toute peu de choses, juste qu'un passage obligé du dialogue social !

Solidaires finances a fait part de ses convictions, en restant dans la mesure. La direction, à l'heure qu'il est, aura fait ses choix.

Les restructurations sont présentées en CHSCT de façon à ce que ses membres puissent évaluer les risques pouvant porter atteinte à la santé physique et mentale des personnels. Pour cela, les participants doivent se tenir au courant des recherches réalisées en la matière, par des professionnels, inspecteurs du travail, médecins de préventions, psychologues du travail, ergonomes dont ceux du ministère, retours d'expériences des membres de CHSCT, etc.... Ce que ne manquent pas de faire les représentants de Solidaires par le biais de formations syndicales et de recherches personnelles.

Le déploiement de MEMO nous a bien laissé dans l'expectative puisqu'il nous a été présenté sans que nous puissions juger de la qualité du logiciel, aucune base école ni interface n'étant produites aux directions qui devaient les présenter aux CHSCT départementaux. Nous n'avons pu que constater qu'il a été tenu compte des demandes faites par Solidaires auprès de l'instance nationale. Cette présentation dénonce une fois de plus le travail réalisé dans l'urgence et coûte que coûte.

Quant à la trésorerie de Bonnières, elle a fini par ré-emménager dans ses locaux après un épisode peu sérieux imposé par l'opérateur internet ! Eh bien oui, on est beaucoup plus rapide dans la fonction publique en fin de compte ! Et qu'on ne taxe plus les fonctionnaires de lenteur !

La fermeture de la Trésorerie de Maisons-Laffitte et l'adéquation du réseau gestion publique à la réforme hospitalière aura été à l'origine de restructurations en cascade et d'un équilibrage des charges. Elle se solde par des spécialisations pour les trésoreries et des déplacements de personnels. Pour le quotidien des agents, certains voient non seulement des changements dans leur travail mais aussi dans leur vie quotidienne, sans compter l'éclatement d'équipes d'agents qui avaient tissé des liens de travail et qui vont devoir faire l'effort d'intégration dans de nouvelles équipes. Même si on ne doute pas qu'ils en soient parfaitement capables, il n'en reste pas moins que ces restructurations ont un impact psycho-social certain, sur lequel Solidaires appelle la vigilance de la direction.



Ce CHSCT aura également analysé les risques de la mise en place de l'accueil sur rendez-vous sur les SIP de Houilles, Poissy et Versailles Nord, et dans le même temps le résultat des travaux réalisés sur la prévention des risques psycho-sociaux des métiers d'accueil. La réforme en cours des SIP, perceptible dans ce changement de méthode de travail, se télescope donc avec les travaux conduits par le CHSCT depuis 3 ans. Cette montagne aura-t-elle accouché d'une souris ? Pas en matière de formation en tous cas, renforcée pour les agents, ni en matière de protocole de fonctionnement de l'accueil. Certains sites auront aussi bénéficié d'abondement de matériels, et la sécurité aura fait l'objet d'une révision systématique.

Domage que la nouvelle proposition d'organisation de travail intègre des méthodes s'adaptant aux suppressions d'emplois à venir et à « la désintoxication du guichet de l'utilisateur ». En bref du pour et du contre, mais ce qui peine c'est qu'on est encore loin de l'intégration de la notion du risque psycho-social par l'ensemble

de la hiérarchie. En conséquence celui-ci ne peut qu'éclorre à nouveau. Une lutte incessante pour vos représentants Solidaires, qui malgré tout ont pu obtenir un amendement au projet qui laisse ainsi les agents souverains dans leur décision de délivrance immédiate d'un avis d'imposition face à l'urgence ou la fragilité d'un contribuable.

Ce dernier trimestre, le CHSCT a décidé de financer :

- certains matériels tel que fauteuils ergonomiques pour des collègues présentant des soucis de santé, des éléments permettant de lutter contre les troubles musculo-squelettiques,
- des matériels pour lutter contre le risque de chutes : escabeaux, rampes, contre le risque incendie, housses de protection pour les extincteurs situés dans les accueils,
- des matériels pour l'hygiène : armoires de rangements des produits d'entretien
- des réparations : les canalisations d'eau de la trésorerie de Maule privée d'eau potable, les portes vitrées de la trésorerie de St Germain hospitalier,
- des défibrillateurs
- Et bien sûr des formations liées à la prévention des risques (incendies, routiers, liés à l'accueil des publics difficiles, etc...) dont vous retrouverez les propositions sur Ulysse Yvelines.

Enfin nous saluons l'arrivée du Dr Néau à qui nous souhaitons la bienvenue, voici notre département enfin doté d'un médecin après tant d'années de bataille !

Le 8 mars : journée internationale du droit des femmes



Solidaires finances Publiques 78 vous proposera un temps convivial sur le temps de midi début mars pour réfléchir ensemble sur la situation des femmes dans le monde du travail. Pour réfléchir, ensemble, femmes et hommes, à la meilleure manière de faire progresser les droits de chacune pour un monde plus juste. L'occasion de s'interroger sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique mais aussi sur les attaques faites contre les femmes à travers le monde.

Billet d'humeur: Grand ou petit, pas tous à la même enseigne.

Alors qu'il était au ministère de l'Intérieur, Claude Guéant, ancien secrétaire général de l'Élysée sous Nicolas Sarkozy, avait détourné sous forme de prime en liquide des fonds destinés aux frais d'enquête et de surveillance. Pour ses détournements de fonds publics, il a été condamné en appel à deux ans de prison dont un ferme et 75.000 € d'amende, restitution des sommes et 5 ans d'interdiction de toute fonction publique.

Pour un fonctionnaire de la DGFIP, les sanctions pourraient être de même type, ce qui est la conséquence de faits délictueux. De plus, un fonctionnaire radié pour condamnation n'a pas la possibilité de retrouver un poste dans la fonction publique en ayant un casier judiciaire. Par contre un ministre, n'étant pas fonctionnaire, peut reprendre une fonction d'État bien qu'ayant abusé des impôts de ses concitoyens (et replonger la main dans la caisse) passé le délai de prescription. La morale est qu'il vaut mieux être du côté du manche...qui ne s'encombre pas toujours de morale.

Les membres du bureau de la section Solidaires Finances Publiques 78

Isabelle Wenger-Artz : Secrétaire	CFP Versailles 12 rue de l'école des postes
Agnès Maunoury : Secrétaire Adjointe	CFP Les Mureaux
Reynald Ramseier : Secrétaire Adjoint	CFP Poissy 6 rue Saint barthélémy
Carole Delande : Trésorière	CFP Plaisir
Sandrine Coheleach : Trésorière Adjointe	CFP Mantes La Jolie
Diane Mottan	CFP Poissy
Cécile Salomé	CFP Versailles 16 avenue de Saint Cloud
Jeannine Thery	CFP Versailles 12 rue de l'école des Postes
Pascale Boguais	CFP Versailles 12 rue de l'école des Postes
Catherine Martinez	CFP Saint Germain en Laye
Olivier Delcroix	CFP Rambouillet
Anne-Sophie Verdie	CFP Poissy
Michel Meyer	CFP Plaisir
Dominique Meyer	CFP Plaisir
Isabelle Perche	CFP Mantes La Jolie
Pascal Julienne	CFP Mantes La Jolie
Philippe Tijou	Retraité